


## EXTENSION DE PLUSIEURS AVENANTS À LA CCN SPORT (AVENANTS 147, 151 ET 152)

Date de création : 18/11/2021  
Date de première publication : 18/11/2021  
Date de version publiée : 18/11/2021  
Date de début de publication : 18/11/2021  
Date de fin de publication : 28/02/2022  
Ccn : Sport

Par deux arrêtés du 10 novembre 2021, plusieurs avenants à la Convention collective nationale du Sport ont été étendus :

- l'avenant 147 relatif à l'actualisation de la CCN Sport (avec une réserve concernant le 3ème alinéa de l'article 7.2 de la CCN - art. 5 de l'avenant) ;
- l'avenant 151 relatif au Travail à temps partiel (Chapitre 4 de la CCN Sport) ;
- l'avenant 152 relatif au Travail à temps partiel (Chapitre 12 de la CCN Sport) ;

 Vous êtes adhérent HEXOPEE : retrouvez l'intégralité de ces avenants et toutes les informations les concernant, en cliquant sur les liens ci-dessous :

✓ [Avenant 147](#)

✓ [Avenants 151 et 152](#)